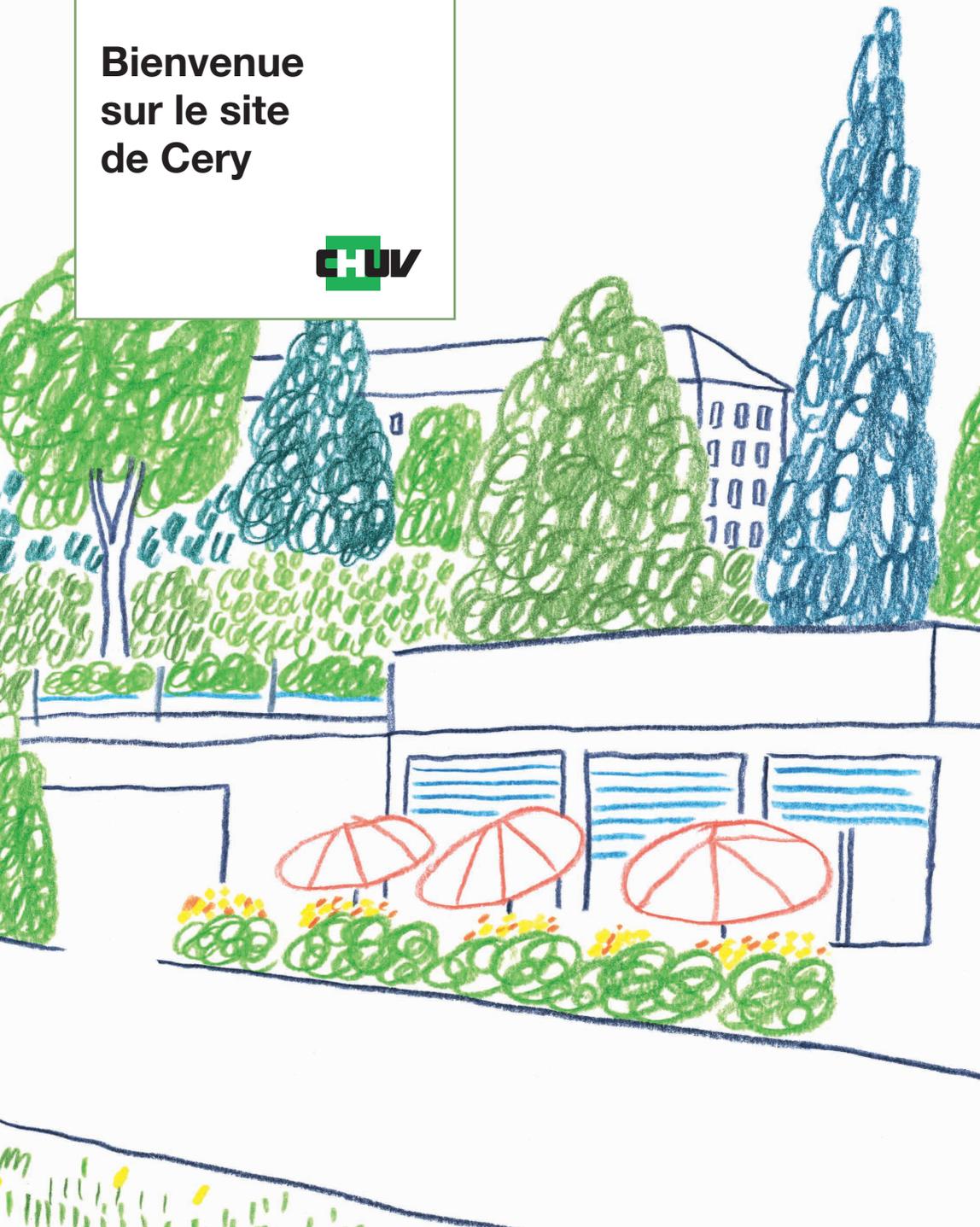


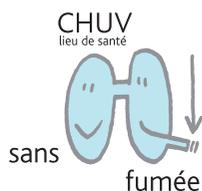
Département de psychiatrie

Bienvenue sur le site de Cery



Sommaire

Vous soigner et vous guider vers le rétablissement sont nos missions premières	5
Accès et plan du site de Cery	6
Les points forts de votre séjour	9
Informations pratiques	13
Des services à votre disposition	17
Pour votre sécurité et le bon déroulement de votre séjour	18
Droits des patients et structures à votre disposition	22
Adresses utiles	26





Vous soigner et vous guider vers le rétablissement sont nos missions premières

Dans les circonstances qui rendent votre hospitalisation nécessaire, nous tenons à vous assurer de notre soutien et de notre volonté de tout mettre en œuvre afin que votre séjour se passe dans les meilleures conditions possibles.

Cette brochure vous donne les informations utiles relatives à votre séjour. Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, nos équipes soignantes sont à votre disposition en tout temps.

Les soins qui sont prodigués dans notre hôpital sont centrés sur la création d'un partenariat fort avec vous-même et vos proches. La confiance, le respect mutuel et la communication sont nécessaires pour construire ensemble votre parcours vers le rétablissement.

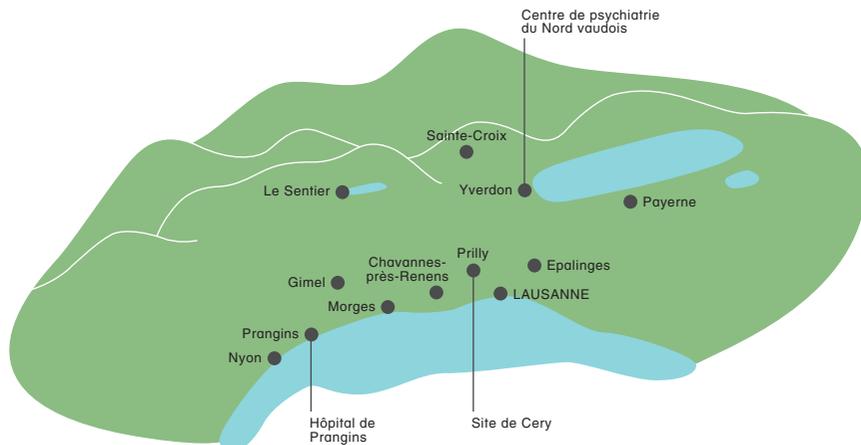
Les collaboratrices et collaborateurs du CHUV veillent à la qualité des soins qui vous sont fournis. En étant hospitalisé·e dans un établissement universitaire, vous êtes suivi·e par des professionnel·le·s qui ont également pour mission de contribuer à la formation de la relève ainsi qu'au développement de la recherche.

Les connaissances et les moyens médico-techniques dont le CHUV vous fait bénéficier s'intègrent dans un vaste réseau de soins. Avec nos partenaires, nous cherchons à vous assurer une prise en charge optimale dans le cadre des limites et des contraintes qui sont les nôtres. Nous comptons sur votre collaboration et espérons vous satisfaire, vous et vos proches.

Prof. Jacques Gasser,
— *Chef du Département de psychiatrie*

Monsieur Vincent Schneebeli,
— *Directeur des soins du Département de psychiatrie*

Les nombreux sites du CHUV dans le canton de Vaud



Le Département de psychiatrie du CHUV offre des prestations de soins aux habitants des secteurs Centre, Nord et Ouest du canton de Vaud.

Accès à Cery

PAR LES TRANSPORTS PUBLICS

Par le train Lausanne-Echallens-Bercher (LEB), descendre à l'arrêt Cery-Fleur de Lys. Le site de Cery se trouve à 10 minutes à pieds.

Par les bus 33 ou 4 des Transports publics lausannois (TL), arrêt Coudraie. Le site de Cery se trouve à environ 15 minutes à pieds.

Aux heures de grande fréquentation, une navette dessert l'arrêt du LEB Cery-Fleur de Lys et du bus TL Coudraie ainsi que les points principaux du site hospitalier de Cery.

EN VÉHICULE PRIVÉ

Direction Lausanne-Nord, sortie d'autoroute Blécherette. Suivre la direction de Prilly (par la Route du Mont) et rouler environ 500 m. L'entrée du site de Cery est située sur votre droite.

Plan du site de Cery

- ☑ ACCÈS PRINCIPAUX
- 📄 ADMISSION / RÉCEPTION
- ① UNITÉ D'ADDICTOLOGIE "CALYPSO"
- ② ATELIERS DE L'UNITÉ DE RÉHABILITATION
- ③ LES CÈDRES
- ④ CHAPELLE
- ⑤ LES ROSEAUX
- ⑥ CYBERMAG
- ⑦ ANIMATION - BIBLIOTHÈQUE
- ⑧ SERVICE DE PSYCHIATRIE ADULTE
- ⑨ SERVICE DE PSYCHIATRIE DE L'ÂGE AVANCÉ
- ☕ CAFÉTÉRIA
- 🍴 RESTAURANT
- P PARKING



Arrêt LEB
Fleur de Lys



Les points forts de votre séjour

DES SOINS TOUT AU LONG DE VOTRE SÉJOUR

L'hospitalisation concerne la période la plus aiguë de votre maladie. A votre arrivée à l'hôpital, vous êtes accueilli.e par un.e infirmier.ère orienteur ou un.e médecin de garde. Sur la base de la demande d'hospitalisation faite par un.e médecin externe ou par vous-même, ils décident des premières orientations pour votre traitement et vous les présentent.

Par la suite, avec votre collaboration, l'équipe de soins de l'unité dans laquelle vous êtes hospitalisé.e définit le cadre de soins, appelé également plan de traitement. Ce dernier est régulièrement évalué. Adapté à votre état de santé et à vos besoins, il peut être composé d'entretiens psychothérapeutiques, de prescriptions de médicaments, d'activités thérapeutiques telles que l'ergothérapie, la physiothérapie, la diététique, etc. Dans certains services, en complément des soins qui vous sont prodigués au quotidien, un programme d'animations visant à favoriser les interactions sociales et à structurer le temps de la journée est proposé (détente, mise en mouvement, tai chi, Café Philo, ateliers cuisine, etc.). Vous pouvez y participer à votre convenance. N'hésitez pas à solliciter l'équipe soignante pour en savoir plus.

Le séjour à l'hôpital se poursuit souvent par un suivi ambulatoire effectué par l'une de nos équipes, par votre médecin ou votre psychiatre traitant, par un centre médico-social ou une autre structure adaptée.

Ainsi, dès votre admission, nous sommes attentifs à ce que votre sortie soit intégrée dans le projet de soins.

Quand votre état de santé le permet, elle est organisée avec les différents intervenants du réseau de soins et vous-même, dans le cadre d'un entretien auquel vos proches peuvent être associés. Un plan de crise conjoint est également élaboré pour anticiper les mesures thérapeutiques à entreprendre et les personnes à contacter si un nouvel épisode aigu de votre maladie devait survenir.

UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS

Un·e médecin de l'unité et un·e infirmier·ère référent·e sont vos interlocuteurs privilégiés tout au long de votre hospitalisation.

En fonction des orientations de votre traitement et de vos problèmes de santé, vous allez également rencontrer d'autres collaboratrices et collaborateurs de l'institution : assistantes et assistants sociaux, physiothérapeutes, psychologues, diététicien·ne·s, responsables médicaux, infirmier·ère·s, ergothérapeutes, etc.

Pour toutes questions concernant votre séjour, votre environnement, votre traitement, les relations avec vos proches et votre sortie de l'hôpital, n'hésitez pas à solliciter les membres de l'équipe soignante.

ÊTRE ACTIVE OU ACTIF DANS SON PROJET DE RÉTABLISSEMENT

Une relation basée sur la confiance, la communication et votre participation active contribue à la qualité des soins qui vous seront donnés.

C'est en construisant ensemble votre parcours de soins et en faisant des choix thérapeutiques concertés que nous pourrons favoriser votre rétablissement.

Cette alliance implique, de notre part, une attitude d'écoute et un souci de vous informer, ainsi que vos proches, au mieux sur votre état de santé et sur les bénéfices et les risques que pourraient entraîner les examens et traitements prévus. De votre part, elle implique le respect de l'ensemble des collaborateurs et des règles liées à la vie communautaire et à la sécurité de tous.

Le respect mutuel et la courtoisie sont le fondement d'une prise en charge de qualité.

Pour que votre séjour à l'hôpital se passe bien, nous faisons tout notre possible pour être au plus proche de vos besoins et pour que votre traitement se déroule dans les meilleures conditions possibles. Nous garantissons le respect de vos droits et votre considération comme personne entière et responsable.

Vous-même et vos proches pouvez contribuer au bon déroulement de votre séjour en signalant auprès de votre équipe soignante tous les événements qui pourraient avoir des conséquences négatives pour vous, vos proches et les autres usagers du site hospitalier.

En cas de difficultés ou de conflits, vous pouvez vous adresser à la direction du service dans lequel vous êtes hospitalisé·e ou à différentes instances externes pour signaler les préjudices dont vous êtes, ou vous vous sentez, victime*.

Les unités de soins de l'hôpital de Cery sont ouvertes, sauf exceptions momentanées.

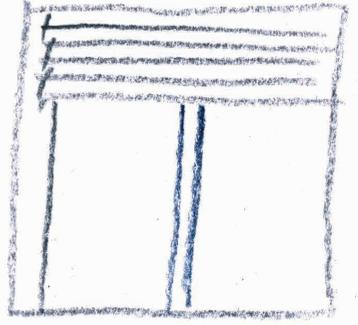
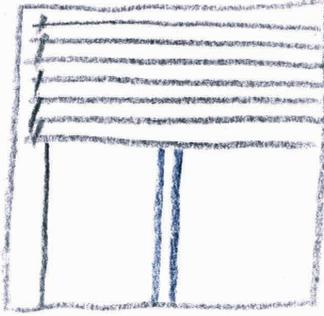
La possibilité de circuler librement sur le site fait l'objet d'une évaluation clinique et dépendra de votre état de santé (pas de sortie de l'unité, sortie libre sur le site, congé pour un retour temporaire à domicile, etc.). Pour votre sécurité et pour construire une relation de confiance avec l'équipe soignante, il est essentiel que vous respectiez votre cadre et annonciez vos déplacements. Les personnes qui quittent le site sans autorisation sont, en principe, signalées à la Police qui effectuera une recherche dans le but de prévenir les risques liés à une disparition.

QUEL RÔLE POUR VOS PROCHES ?

Si vous le souhaitez, vos proches et votre famille sont les bienvenus pour vous accompagner durant votre hospitalisation. Votre équipe de soins peut les solliciter, avec votre accord, pour comprendre les difficultés auxquelles vous êtes confronté·e. Votre entourage et vous-même pouvez également nous aider à trouver la meilleure orientation pour la suite de votre séjour et pour préparer votre retour dans votre environnement habituel.

En tout temps, n'hésitez pas à demander des compléments d'informations pour vous ou vos proches à l'équipe soignante.

* Plus d'informations à ce sujet dans le chapitre « Droits des patients et structures à votre disposition ».



Informations pratiques

EFFETS PERSONNELS

Merci de prendre avec vous un nécessaire de toilette et des vêtements pour la journée.

HORAIRE DES VISITES

Les visites sont possibles tous les jours entre 14h et 19h30.

Nous remercions par avance les visiteurs de s'annoncer à l'équipe soignante afin de déterminer la durée et le lieu de la visite.

Lors de la venue d'enfants de moins de 12 ans, les visites ont lieu dans les locaux communs ou dans le parc.

Le Service de psychiatrie adulte met à la disposition des patient·e·s qui ont des enfants entre 0 et 18 ans un Espace parents-enfants/adolescents*.

Dans certaines situations, que ce soit à la demande des patient·e·s ou si le traitement l'exige, les visites peuvent être réservées à des personnes définies, limitées dans leur durée, voire suspendues momentanément.

Les soins et les entretiens thérapeutiques étant prioritaires, il peut arriver que le ou la patiente ne soit pas disponible pour ses visiteurs.

En raison des règles d'hygiène hospitalière, les animaux ne sont pas admis dans l'hôpital.

CAFÉTÉRIA

La cafétéria est accessible aussi bien aux patient·e·s qu'au personnel et au public en général. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h à 17h45, le week-end et les jours fériés de 11h45 à 16h45.

Des distributeurs automatiques de boissons sont à disposition dans les services de psychiatrie adulte ainsi que dans le Service de psychiatrie de l'âge avancé.

* Plus d'informations à ce sujet dans le chapitre « Des services à votre disposition ».

REPAS ET RÉGIMES

Dans le cadre de notre politique pour une alimentation saine, nous nous engageons à :

- vous offrir une alimentation adaptée à vos besoins et tenant compte de votre état de santé, de vos choix personnels et de vos convictions religieuses,
- vous permettre de choisir votre menu dans l'offre proposée quotidiennement,
- prendre en compte vos allergies et vos goûts.

À votre demande ou si cela nous semble souhaitable, nous vous mettrons en relation avec notre diététicienne pour des conseils ou pour nous aider à résoudre des problématiques spécifiques.

Les repas sont servis sur plateaux et sont pris en commun dans les salles à manger des unités.

ENTRETIEN DE VOTRE CHAMBRE ET DU LINGE

Votre chambre est entretenue quotidiennement par les collaborateurs du Service propreté & hygiène. Le linge nécessaire durant votre séjour est fourni et entretenu par l'hôpital : draps, chemises de nuit, serviettes de toilette, etc.

L'entretien de vos vêtements personnels n'est pas assuré par l'hôpital. Dans les unités pour adultes et personnes âgées, ils peuvent être pris en charge par la lingerie, contre paiement, mais il est préférable de le confier à vos proches ou à votre famille. Dans l'Unité d'addictologie Calypso, une buanderie est disponible pour y laver votre linge.

INTERNET, TÉLÉPHONE, TÉLÉVISION, JOURNAUX

Le site de Cery est équipé d'un accès wifi.

Des cabines téléphoniques sont à votre disposition dans plusieurs bâtiments. Des télévisions sont présentes dans le salon commun de chaque unité. Vous y trouverez également un quotidien local et, à la réception, des journaux gratuits. La bibliothèque dispose d'un espace lecture avec des revues et des journaux.

VALEURS, ARGENT ET EFFETS PERSONNELS

L'hôpital étant un lieu très fréquenté, le risque de vol ne peut pas être exclu. Lors de votre arrivée à l'hôpital, un inventaire de vos valeurs est effectué par l'équipe infirmière. Vous êtes alors informé-e du lieu dans lequel elles seront stockées et sur les modalités pour les récupérer lors de votre sortie.

Durant votre séjour, il est conseillé de ne pas apporter ni garder sur vous une somme d'argent importante ou des valeurs. Il vaut mieux les confier à l'un de vos proches ou les déposer, contre quittance, auprès de l'équipe soignante du service dans lequel vous êtes hospitalisé·e.

La responsabilité du CHUV n'est engagée que pour les objets inventoriés et déposés. Si vous deviez être victime d'un vol, veuillez vous adresser à l'équipe soignante qui vous orientera vers la personne responsable de la sécurité.

CAISSE CENTRALE

Vous pouvez remettre ou retirer votre argent et/ou vos valeurs à la caisse de l'hôpital du lundi au vendredi entre 8h15 et 10h15 et entre 13h30 et 15h30.

COÛT DE L'HOSPITALISATION

Comme dans tout établissement médical, votre séjour est entièrement pris en charge par votre assurance, à l'exception d'une taxe journalière de CHF 15.- qui vous est facturée.

Pour les patient·e·s qui ne nécessitent plus de soins aigus et qui sont en attente de placement ou d'un retour à domicile, une participation supplémentaire aux frais de séjour sera demandée, comme cela est le cas dans tout établissement hospitalier.



Des services à votre disposition

RÉCEPTION

La réception de l'hôpital est ouverte 24h/24 et atteignable au +41 (0)21 314 31 11.

POSTE ET COURRIER

Selon le service dans lequel vous êtes hospitalisé-e, l'adresse qui doit figurer sur le courrier qui vous est destiné est l'une des suivantes :

**Service universitaire
de psychiatrie de l'âge
avancé**
Site de Cery
1008 Prilly

**Service de psychiatrie
générale**
Site de Cery
1008 Prilly

La Calypso
Unité d'addictologie
Site de Cery
1008 Prilly

Des boîtes aux lettres sont à disposition si vous souhaitez envoyer du courrier.

CYBERMAG (KIOSQUE)

Ce kiosque est un lieu d'accueil et de vente géré par le Graap-Fondation, dans le respect des règles en vigueur sur le site hospitalier (pas de consommation de produits stupéfiants, pas d'alcool et de tabac dans les locaux). Il met à disposition deux connexions internet pour le prix de CHF 1.50 les 15 minutes et vend des produits de première nécessité. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte à tous les lundis et vendredis de 14h à 17h et les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h à 17h. Elle se situe dans le bâtiment du Centre social, en face de la cafétéria. Elle dispose d'un important choix de livres qui peuvent être empruntés ou consultés sur place. Espace de rencontre et de loisirs, cette bibliothèque s'intègre à l'offre d'animation développée sur le site et propose des activités et un espace convivial orienté vers le partage et la lecture.

CHAPELLE

La chapelle du site de Cery est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 16h. C'est un espace de rencontre et de recueillement individuel ou communautaire, animé par les aumôniers actifs sur le site de Cery.

COIFFEUR

Un salon de coiffure est situé au rez-de-chaussée du Service de psychiatrie de l'âge avancé. Il est ouvert les lundis et jeudis. Pour prendre rendez-vous, merci de vous adresser à la réception de l'hôpital.

PÉDICURE

Une pédicure est présente une fois par mois au Service de psychiatrie de l'âge avancé. Vous pouvez vous renseigner au +41 (0)79 556 45 92 sur les horaires. Le prix de la consultation est à votre charge.

ESPACE PARENTS-ENFANTS/ADOLESCENTS

Un espace intime et ludique est mis à disposition des patient•e•s hospitalisé•e•s en psychiatrie adulte pour recevoir leurs enfants et/ou adolescents. Pour pouvoir y accéder, merci d'en faire la demande au personnel soignant. Après discussion avec l'équipe médicale et infirmière, si votre état psychique et votre cadre de soins le permettent, un planning sera établi.

Pour votre sécurité et le bon déroulement de votre séjour

TABAC

Comme dans tout établissement public du canton, il est interdit de fumer dans les locaux de l'hôpital. Des espaces prévus à cet effet sont à votre disposition à l'extérieur.

ALCOOL

La consommation d'alcool est interdite pendant votre hospitalisation. Les boissons saisies par le Service de sécurité seront détruites.

DROGUE

La consommation de drogue est interdite et passible de dénonciation. Tout trafic ou mise à disposition de drogue sera immédiatement dénoncé à la Police.

CANNABIDIOL

Le cannabidiol (CBD) est une substance chimique présente dans le cannabis. Contrairement au tétrahydrocannabinol (THC), le cannabidiol ne provoque pas d'effet psychotrope c'est pourquoi il est autorisé à la vente. Malgré cela, le Département de psychiatrie a pris la décision d'en interdire la consommation sur ses sites par mesure de précaution concernant les interactions avec certains médicaments. Par conséquent, en cas de découverte d'un emballage de cannabidiol (CBD) « légal », le produit est transmis au service de sécurité.

Si l'emballage est scellé : il sera rendu à son propriétaire, si réclamé, à sa sortie de l'hôpital.

Si l'emballage est ouvert :

- **Avec** ticket de caisse : il sera rendu à son propriétaire, si réclamé, à sa sortie de l'hôpital.
- **Sans** ticket de caisse : le produit sera traité comme toute autre substance illicite.

OBJETS DANGEREUX

Les armes sont saisies et transmises à la gendarmerie. Les objets dangereux sont conservés par le Service de sécurité du site, contre une quittance. Le retrait de ces objets à la sortie de l'hôpital fait l'objet d'une procédure appliquée par le Service de sécurité.

RESPECT ET PROTECTION DES PATIENTS

Nous attirons votre attention sur le fait que certaines personnes hospitalisées n'ont pas leur capacité de discernement, temporairement ou durablement. Elles peuvent ainsi être amenées à accepter des propositions dont elles n'évaluent pas les conséquences, en raison de la fragilité de leur état de santé.

Toutes situations pouvant conduire à un abus de détresse, telles que relations sexuelles, transaction d'argent, signature de contrat, mise à disposition ou consommation de drogue, etc., doivent être évitées. Ces situations peuvent donner lieu à un dépôt de plainte.

VÉHICULE PRIVÉ

Pour des questions de sécurité liées à votre traitement, la conduite d'un véhicule est interdite durant votre séjour hospitalier et durant les congés (sauf autorisation médicale expresse).



ANIMAUX DOMESTIQUES

Pour des raisons d'hygiène, il n'est pas autorisé d'accéder aux lieux de soins avec un animal domestique. Si nécessaire, le Service social est à votre disposition pour vous aider à organiser la prise en charge de votre animal.

CHANTIER DE CERY

Les travaux du nouvel hôpital de Cery ont débuté en juin 2016. Le nouvel ensemble offrira des conditions d'accueil et de prise en charge adaptées à l'évolution des connaissances de la psychiatrie moderne.

Grâce à un échelonnement du chantier sur cinq ans, Cery continuera à offrir ses prestations tout au long des travaux. Tout est mis en œuvre pour limiter les désagréments ainsi que l'impact sur la circulation routière et piétonnière.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre tolérance. En cas de questions à ce sujet, merci de vous adresser au personnel soignant.

Droits des patients et structures à votre disposition

DROITS DES PATIENTS

Différentes lois, dont le Code civil suisse et la Loi vaudoise sur la santé publique, reconnaissent des droits spécifiques aux patient·e·s dans la relation avec les professionnel·le·s de la santé.

Afin de vous faire connaître ces droits et d'en expliquer leur application, nous mettons à votre disposition une brochure d'information préparée par le Service de la santé publique du canton de Vaud.

Les sujets suivants y sont présentés :

- le droit à l'information
- le consentement libre et éclairé, le discernement
- les directives anticipées, le représentant thérapeutique et le mandat pour cause d'incapacité
- le droit au libre choix
- les mesures de contention et les traitements sans consentement
- le secret professionnel
- l'accès au dossier
- le droit d'être accompagné·e
- les dons d'organes et de tissus
- les voies de recours et quelques adresses utiles

Nous vous invitons à en apprendre plus sur ces sujets en lisant la brochure en annexe. Elle est également disponible à la réception de l'hôpital ainsi que sur le site internet : www.chuv.ch/psychiatrie, rubrique Patients et familles.

PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Lors de vos consultations médicales, les informations que vous donnez sont réunies en un dossier unique. Celui-ci peut être consulté et partagé par les différent·e·s professionnel·le·s qui prennent soin de vous, que ce soit dans un des services du CHUV (p. ex. cité hospitalière, Hôpital de l'enfance, unités hospitalières et ambulatoires du Département de psychiatrie) ou de la PMU (par ex. PMU Flon...). Ceci a le grand avantage de garantir que tous les spécialistes qui s'occupent de vous partagent les mêmes informations et vous soignent de la meilleure manière possible.

Des règles strictes garantissent la confidentialité des données, comme l'exige la loi. Votre dossier ne peut être consulté que par des professionnel·le·s dont la fonction les y autorise. Tout accès aux dossiers de nos patient·e·s est tracé et des contrôles sont effectués pour s'assurer que vos données sont traitées dans le plus strict respect de votre sphère privée.

En cas de doute sur un accès non autorisé à vos données, n'hésitez pas à en parler à l'équipe médicale et soignante qui s'occupe de vous. Vous avez également la possibilité de demander qu'un contrôle des accès à votre dossier soit effectué.

Pour toute question sur ce sujet, vous pouvez contacter la Direction médicale du CHUV (tél. +41 (0)21 314 18 02, email: commission.confidentialite@chuv.ch). Nous serons heureux de répondre à vos interrogations.

UTILISATION DE VOS DONNÉES POUR LA RECHERCHE MÉDICALE

Les progrès de la médecine reposent sur la recherche scientifique. Afin de mener leurs travaux, les chercheurs ont besoin de disposer de données liées à la santé provenant de personnes malades. Ainsi, nous vous informons que les données générées lors de votre suivi clinique pourront être utilisées pour la recherche.

Les informations détaillées quant aux dispositions d'utilisation de vos données vous seront communiquées au cours de votre prise en charge. Vous avez le droit de vous opposer à la réutilisation de vos données personnelles à des fins de recherche. Si vous avez des questions entretemps, nous sommes à votre disposition pour y répondre. Des informations sont également disponibles sur notre site internet: www.chuv.ch/pgc-donnees-cliniques

SERVICE SOCIAL

Le Service social fait partie intégrante de l'équipe de soins. Il peut vous aider à résoudre des problèmes administratifs, d'assurances, financiers, juridiques, familiaux, etc.

Pour entrer en contact avec le Service social, merci de vous adresser à votre équipe soignante.

ESPACES D'ÉCOUTE ET DE DISCUSSION

Vous ou l'un de vos proches souhaitez échanger sur votre expérience ou poser des questions.

Sans entrer dans les aspects cliniques confidentiels liés à la personne soignée, différents intervenants sont disponibles pour échanger, répondre à vos questions ou vous orienter vers les interlocuteurs à même de le faire.

Pour le site de Cery, contactez le +41 (0)21 314 31 11 du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

L'Espace patients & proches du CHUV peut également vous répondre au +41 (0)21 314 08 08.

Vous trouverez de plus amples informations au sujet des structures de soutien pour les patients et les proches sur notre site internet, rubrique Patients et familles et à la réception de l'hôpital.

ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL

L'Aumônerie œcuménique du site de Cery offre un soutien spirituel et religieux aux personnes hospitalisées et, en cas de besoin, à leurs proches. Les entretiens, exempts de tout prosélytisme, se déroulent dans le respect des croyances et des convictions de la personne. Proposés du lundi au vendredi, ces services sont gratuits et confidentiels.

Vous pouvez contacter l'Aumônerie œcuménique aux numéros :

+41 (0)79 556 53 95 / +41 (0)79 556 38 48 / +41 (0)79 566 33 29.

Si vous appartenez à une autre religion, l'Aumônerie ou l'équipe soignante fera parvenir votre demande au ministre de votre confession.

INTERPRÉTARIAT

Si vous avez des difficultés à vous exprimer en français ou à le comprendre, ou si vous êtes malentendant·e, vous pouvez bénéficier de l'aide d'un·e interprète. Le service sera fourni par un·e spécialiste externe engagé spécialement par l'unité pour répondre à ce besoin.

LES PROFESSIONNEL·LE·S DU CHUV, COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

Durant votre hospitalisation, vous rencontrerez un grand nombre de collaborateur·trice·s de l'hôpital. Tous portent un badge d'identification qui précise leur métier. Vous saurez ainsi à chaque moment de votre prise en charge à qui vous référer.



Adresses utiles

ALCOOLIKES ANONYMES - VAUD

Case postale 2
1001 Lausanne
0848 848 846
+41 (0)79 276 73 32
www.aasri.org

ASSOCIATION ALZHEIMER SUISSE, SECTION VAUDOISE

Rue Beau-Séjour 29
1003 Lausanne
+41 (0)21 324 50 40
<http://alzheimer-vaud.ch>

GRAAP - GROUPE D'ACCUEIL ET D'ACTION PSYCHIATRIQUE

Rue de la Borde 25
1018 Lausanne
+ 41 (0)79 212 54 12
www.graap.ch

L'ÎLOT - ASSOCIATION DE PROCHES DE LA SCHIZOPHRÉNIE OU DES PSYCHOSES

1004 Lausanne
+41 (0)21 588 00 27
www.lilot.org

NARCOTIQUES ANONYMES - SUISSE ROMANDE

Case postale 7029
1002 Lausanne
0840 12 12 12
www.narcotiques-anonymes.ch

PRO MENTE SANA - ASSOCIATION ROMANDE

Rue des Vollandes 40
1207 Genève
0840 00 00 60
www.promentesana.org

PRO SENECTUTE VAUD

Rue du Maupas 51
1004 Lausanne
+41 (0)21 646 17 21
www.vd.pro-senectute.ch

De plus amples informations sur les structures d'aide en Suisse sont disponibles sur notre site internet, rubrique Patients et familles.

Vous pouvez également vous renseigner à la réception de l'hôpital.



Urgences vitales : 144
Urgences psychiatriques : 0848 133 133

Département de psychiatrie du CHUV
Site de Cery
1008 Prilly

Centrale téléphonique :
+41 (0)21 314 31 11